

EDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur

Je voudrais tout d'abord remercier l'ensemble des élus qui ont pris à cœur les fonctions que vous nous avez confiées il y a maintenant un an. Chacune, chacun s'investit au mieux pour que notre collectivité assume ses missions de service public. Le contexte n'est pourtant pas favorable car à la baisse des dotations de l'Etat viennent s'ajouter les nouvelles charges liées notamment aux activités périscolaires.

En plus des charges de personnel habituelles générées par la garderie et la cantine, un montant de 33 000 euros de dépenses supplémentaires est attribuable aux activités périscolaires avec une participation des parents représentant pour l'heure seulement 20 % de la dépense. Notre budget communal ne sera plus en mesure de supporter une telle dépense à la rentrée prochaine. C'est pourquoi l'équipe municipale a délibéré pour modifier les tarifs de garderie et des activités périscolaires. Le contribuable ne peut plus être le seul à payer, celui qui bénéficie du service doit être sollicité pour en assumer une partie du coût. Nous appliquerons toujours le quotient familial pour soulager le budget des familles qui en ont le plus besoin. J'ai débuté cet éditorial par le sujet de l'école car c'est un de ceux qui nous tient le plus à cœur. Je voudrais rappeler ici l'effort fait par notre commune en termes de subvention à la coopérative scolaire de l'ordre de 80 euros par enfant, ce qui est bien au-delà de ce qui se pratique dans les autres communes. Nous faisons aussi tout notre possible pour conserver notre 4^{ème} classe à la rentrée prochaine.

Concernant les autres sujets d'actualité sur notre commune, cet été sont entrepris des travaux de renouvellement des réseaux d'eaux potables, eaux pluviales et de réfection de la voirie au centre village pour un montant de 200 000 euros entièrement pris en charge par notre Métropole. Nous avons organisé au mois de juin une réunion d'information pour les riverains et les travaux devront être impérativement terminés avant la rentrée scolaire.

Nous travaillons aussi à la construction d'un lieu de stockage bois dont la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la Métropole.

Par ailleurs, nous avons eu la chance d'être une commune test pour le broyage des végétaux. Cette opération a donné satisfaction aux huit familles qui ont profité de ce service. L'opération sera donc reproduite à l'automne.

Enfin, je tenais à remercier les bénévoles qui ont entrepris le fleurissement notre village.

Avant de conclure, il me semble nécessaire de revenir sur deux types d'incivilités qui nuisent à notre bien vivre ensemble en sécurité et en sérénité.

D'une part concernant la circulation, des arrêtés ont été pris et ils doivent être respectés.

Ces arrêtés ont pour objectif d'assurer la sécurité de nos enfants. Si un accident arrivait, notre collectivité se porterait partie civile. La gendarmerie est informée et sera plus souvent présente dans notre commune.

Merci à toutes et tous de faire des efforts. Une minute de marche à pied le matin est tout à fait bénéfique pour votre santé.

D'autre part, les bacs à ordures ménagères ne sont pas là pour accepter des cartons, des gravats ou des végétaux. Ces incivilités coûtent chers à nos collectivités. Le tri prend quelques instants alors essayons d'être des habitants citoyens pour que Miribel redevienne une des communes de la Métropole qui avait été citée en exemple sur le tri.

Pour conclure, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Sincères salutations,

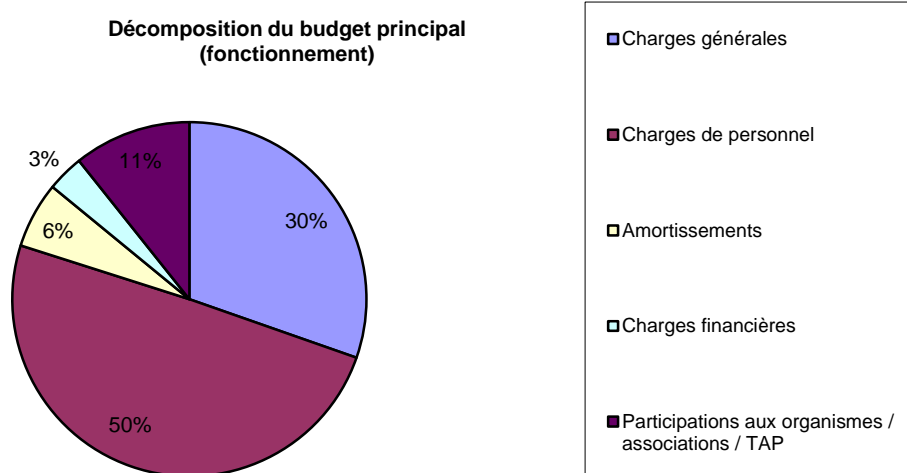
Luc PUISSAT

La commune de Miribel-Lanchâtre disposait en 2014 de 3 budgets différents : un budget « principal » et deux budgets annexes : « fourniture de chaleur » et « CCAS ». En lien avec le passage en Métropole au 1^{er} janvier 2015, la compétence « fourniture de chaleur » est désormais gérée à cette échelle et le budget également remonté au niveau intercommunal. Au vu des montants du budget CCAS, il a été décidé de le réintégrer en 2015 dans le budget principal.

Le **budget principal** regroupe donc désormais **toutes les dépenses de fonctionnement** de la commune (électricité, personnel, participations aux organismes et aux associations, temps d'activités périscolaires (TAP), amortissements, charges financières,...). Il s'équilibre principalement avec des recettes issues de nos impôts et taxes (40%) et des dotations et participations de l'Etat (25%). Pour Miribel, en **2014**, les **dépenses de fonctionnement** se sont élevées à **456 872 €** (+ 11 % par rapport à 2013 essentiellement en lien avec la mise en place des TAP). Il est à noter un déficit engendré en 2014 de l'ordre de 20 000 € heureusement compensé par un excédent cumulé des précédentes années de 25 000 € d'où la nécessité en 2015 de revoir le financement des TAP et leurs organisations.

Le budget principal comporte également une part **investissement**, qui, en 2014, s'est montée à **75 371 €** correspondant à des petits travaux sur les bâtiments communaux et au solde des travaux d'aménagements de trottoirs et sécurité du CD8.

Pour 2015, le budget principal prévisionnel se monte à **448 657.00 €** en fonctionnement et **152 322.51 €** en investissement. La décomposition du budget en fonctionnement est présentée dans le graphique ci-dessous :



A noter :

Les taux d'imposition 2014 pour la taxe d'habitation (12,07 %), la taxe foncière / bâti (15,73 %), la taxe foncière / non bâti (76,15 %), ont été maintenus en 2015 au même niveau.



UN DÉPART EN RETRAITE...

Depuis 8 ans, Monique RILL est employée par la commune. Initialement pour quelques heures de service à la cantine, elle a ensuite continué la cantine avec la surveillance de la garderie et de l'animation du temps d'accueil périscolaire pour le plaisir des enfants. Fin juin, Monique a pris sa retraite bien méritée.

Un grand merci pour ses années à la commune et nous lui souhaitons une belle retraite pleine d'évasion !



RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE

Grenoble Alpes Métropole en lien avec la commune de Miribel-Lanchâtre réalise des travaux dans le Centre Bourg de Miribel (rues du Four, de l'Alambic et Chemin de Chapoteyre).

Ces travaux vont consister principalement au renouvellement et renforcement du réseau d'eau potable (800 ml de canalisations), à la reprise de certains tronçons des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement et enfin à la réfection en enrobés de la voirie autour du bassin.

Ces travaux qui ont débuté début juillet dureront environ 2 mois.



DES PLANTES ET DES FLEURS DANS LE VILLAGE

Nous commençons à voir le résultat de nos travaux débutés cet automne. Tout démarre bien. Il ne restera plus qu'à étoffer les massifs.

Merci à tous les jardiniers. Kate et Richard, Pierrette, Nicole, Loris, Philippe, Quentin et Lucie !

UN NOUVEAU BANC POUR MIRIBEL

En passant sur le chemin des Adrets, vous verrez un banc avec une inscription. « Céline Mercier et Gaëtan Tremblay L'amitié pour tous et toujours ». Qui sont-ils ?

En septembre 1981 vinrent habiter à Miribel, Céline et Gaëtan Tremblay et leurs filles Mélanie et Isabelle. Ce couple de canadiens, originaires de Québec, sont venus travailler à Grenoble le temps d'une année scolaire. Gaëtan est venu enseigner à l'université Joseph Fourier.

Au fil du temps un lien s'est tissé avec les habitants. Amitié qui perdure. Céline et Gaëtan, éternels voyageurs qui ont visités tous les pays du monde, ne manquent pas à chaque passage en France de venir faire un tour à Miribel.

En 2015 Gaëtan nous fait une demande insolite. Louer un banc. Pratique répandue au Canada, où tout un chacun peut louer un banc pour 10 ans. Le conseil municipal a accepté cette proposition pour entretenir ce lien.

En vous asseyant sur ce banc, vous aurez une pensée pour nos amis canadiens.



AMENAGEMENTS DES SALLES COMMUNALES

Dans la salle du Pré tarachou, une mini cuisine a été mise en place et 10 tables pliantes seront installées. De nouvelles tables seront aussi installées à la salle polyvalente.

Cette demande des associations permettra de faciliter les animations.

ECOLE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE

Comme exposé dans l'édito, ce semestre l'équipe a longuement travaillé sur l'accueil périscolaire, avec un budget difficile à équilibrer.

Côté personnel, la commune a intégré en contrat aidé une jeune personne préparant un diplôme permettant de diriger un accueil périscolaire. C'est un double intérêt pour la commune :

- la charge salariale annuelle est inférieure à celui d'un contrat standard et
- son diplôme ouvre l'éligibilité à des subventions.

Sur les aspects administratifs, les documents d'inscriptions ont été revus et sont disponibles en mairie ou en version électronique sur le site internet. Ils peuvent être retournés par mail selon les délais détaillés dans le règlement.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) EST ARRIVE SUR MIRIBEL !

Samedi 28 février 9h30, effervescence en salle du conseil de la mairie... C'est l'élection du premier conseil municipal des jeunes (CMJ) de Miribel Lanchâtre.

Evènement historique pour élire nos 11 jeunes conseillers municipaux débordant d'énergie. Sara Deuss 9 ans, Océane Dussert 10 ans, Léa Ferrante 10 ans, Noé Loiodice 11 ans, Sarah Loiodice 12 ans, Jonathan Mariaux 9 ans, Lili Rose Massimo 10 ans, Noah Pinoncely 10 ans, Elise Rigard-Cerison 9 ans, Emile Rigard-Cerison 12 ans et Lya Tassan 10 ans ont été élus haut la main ! Avec un taux de participation record, 67,74% des 7-15 ans de la commune se sont déplacés, nos jeunes ont été élus à 95,24% des voix !

Bravo aux élus mais aussi aux électeurs ! Une belle preuve de citoyenneté !

Depuis, ils se sont mis activement au travail et ont sélectionné, pour cette première année de mandat, quatre projets parmi ceux qu'ils avaient présentés lors de leur réunion publique :

- La réalisation d'un terrain de vélo bicross.
- L'organisation de Goût-Thés dansants, chantants, amusants juniors-séniors.
- La rénovation et l'entretien du parcours de santé.
- La recherche d'un nom pour l'école et de nouveaux jeux pour la cours de récréation.

Ils seront certainement amenés à venir vous rencontrer, merci de leur réserver le meilleur accueil. Leur slogan : « Une équipe de jeunes ! Des idées pour tous ! ».

Pour suivre leurs actions vous pouvez les retrouver sur facebook « cmj Miribel Lanchatre ». N'hésitez pas à les demander en amis.

A vos agendas, premier goût-thé dansant juniors/séniors **samedi 03 octobre à 15h00** à la salle polyvalente. Si vous ou votre conjoint avez plus de 65 ans, venez danser avec les jeunes sur des airs d'hier et d'aujourd'hui. Le CMJ vous attend nombreux pour cet évènement!



AGENDA

CEREMONIE DU VERNAY

Samedi 18 juillet à 10h45

RENTREE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Mardi 1er septembre à 8h20

INSCRIPTIONS PERISCOLAIRE 2015/2016

- Le lundi 24 aout 2015 de 17h à 19h
- Le mardi 25 aout 2015 de 7h30 à 9h00
- Le mercredi 26 aout 2015 de 7h30 à 12h00

GOUT-THE DANSANT CMJ

Samedi 3 octobre à 15h00

L'équipe municipale vous souhaite un bel été !